

La Roche-sur-Yon, le 4 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Agglomération et la Ville de La Roche-sur-Yon s'engagent avec la Banque des Territoires pour renforcer l'attractivité et la qualité de vie de son territoire.

Luc Bouard, président de La Roche-sur-Yon Agglomération et maire de la Roche-sur-Yon et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts signent ce jeudi 5 septembre la convention de partenariat visant à favoriser l'attractivité et la qualité de vie du territoire de l'agglomération de la Roche-sur-Yon, en présence de Benoît Brocart, préfet de la Vendée, et de Sophie Errante, députée de Loire-Atlantique et présidente de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts.

Cette convention de partenariat entre la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) et le territoire yonnais répond aux enjeux clairement exprimés par les collectivités en matière de tourisme, de développement économique innovant et éco-responsable, de redynamisation des centralités en cœur de ville et en cœurs de bourg, en prenant en compte la mobilité et les nouveaux modes de transport durable, mais aussi sur les sujets du grand-âge, de la dépendance, de la transition énergétique et de la préservation de la biodiversité. Elle lie les deux partenaires jusqu'en 2026.

Pour l'ensemble des actions identifiées, les interventions de la Banque des Territoires pourront prendre les formes de crédits d'ingénierie, d'expertise, de financement et d'investissement.

Une foncière « Action Cœur de Ville » pour développer le commerce yonnais : une première en France

Les statuts de la SAS Métropolys, première foncière « Action Cœur de Ville » en France, signés le jour même, viennent concrétiser le partenariat. La SAS Métropolys, constituée avec la SEM Oryon, exercera son activité de foncière de bureaux, de commerces et de logements, sur l'agglomération de La Roche-sur-Yon pour développer les commerces de centre-ville. Les trois premières opérations porteront sur la commune de La Roche-sur-Yon, avec l'acquisition de deux commerces situés dans le quartier des halles, et la création d'une filiale de la SAS Métropolys pour acquérir le château des Oudairies avec un opérateur privé. Pour financer ces premières acquisitions, la SAS Métropolys sera dotée d'1,2 M€ de fonds propres, dont 775 K€ apportés par la Banque des Territoires. La foncière investira pour plus de 5,3 M€ sur le territoire de La Roche-sur-Yon dans un premier temps.

Une étude sera par ailleurs cofinancée par la Banque des Territoires pour identifier de nouveaux concepts commerciaux, de nouvelles marques et produits pour le centre-ville de La Roche-sur-Yon, en cohérence avec son schéma de développement commercial, tout en tenant compte de l'évolution de l'offre existante. Cette étude alimentera le Plan d'action commercial de la SAS Métropolys.

La Roche-sur-Yon, territoire d'industrie : un hôtel d'entreprises en vue

Cet accord prévoit aussi un premier investissement de la Banque des Territoires dans le cadre du programme national « Territoires d'Industrie » dont bénéficie la Roche-sur-Yon Agglomération, par une prise de participation dans la SCI Robotic Immo, aux côtés de la SEM Oryion et de la SEM régionale des Pays de la Loire, « Solutions&co ». Cet investissement permettra la création d'un hôtel d'entreprises.

L'investissement pour la Banque des Territoires pourrait se situer aux alentours de 400 K€. Cette foncière est la première créée en France dans le cadre du programme « Territoires d'industrie ».

« Action Cœur de Ville » : étude sur le nouveau parc des expositions

Une étude va également être menée à court terme dans le cadre du partenariat pour définir le meilleur mode de portage du projet de nouveau parc des expositions sur la ZAC Malboire et projeter l'aménagement autour du parc.

Cet accord intègre également les études déjà financées pour un montant de près de 160 K€ par la Banque des Territoires dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville, au profit du territoire yonnais. Elles ont permis d'établir son diagnostic territorial « Action Cœur de Ville », de préparer l'évolution du site de Malboire qui a également vocation à accueillir un campus industriel et de définir le schéma directeur environnemental et touristique de la Vallée de l'Yon.

La Ville de La Roche-sur-Yon, La Roche-sur-Yon Agglomération et la Banque des Territoires vous invitent à la signature de la convention de partenariat, le jeudi 5 septembre 2019 à 18h00, salle Teillet de l'hôtel de Ville et d'Agglomération.

CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 – karine.durquety@larochesuryon.fr
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82– yan.balat@larochesuryon.fr

www.larochesuryon.fr